

Coton : l'OMC permet au Brésil de sanctionner les Etats-Unis

Lundi 31 août, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a accordé des compensations au Brésil concernant le contentieux l'opposant aux Etats-Unis sur le dossier coton. Suite à une condamnation en appel des Etats-Unis, en juin 2008, l'Organe de règlement des différends de l'OMC avait donné raison aux autorités brésiliennes quant à l'illégalité des subventions aux producteurs américains de coton. Les Etats-Unis ne s'étant pas mis en conformité avec la législation commerciale internationale, une demande de compensation financière a été accordée au Brésil. Son montant exact n'a pas été communiqué, puisque l'OMC a indiqué au Brésil une formule mathématique complexe lui permettant de la calculer. Néanmoins, l'organisation a déterminé que le montant maximum de compensation pour 2006 sera de 147,4 millions de dollars. Les Etats-Unis se sont dits « *déçus par l'aboutissement de ce conflit* », tout en indiquant que « *les arbitres [ont] accordé au Brésil des mesures de rétorsions d'un montant bien inférieur à ce qu'il demandait* ». Le Brésil réclamait 2,5 milliards de dollars de compensation pour le préjudice subi par ses producteurs cotonniers entre 1998 et 2002.

Réunion ministérielle de l'OMC à New Delhi

Les ministres d'une trentaine de pays membres de l'OMC se sont réunis, jeudi 3 et vendredi 4 septembre à New Delhi en Inde, à l'occasion d'une réunion de discussion informelle sur les suites du cycle de Doha. Lancé en 2001, ce cycle de négociation continue d'achopper sur de nombreux sujets, liés en particulier à la libéralisation des produits industriels et agricoles. Selon Pascal Lamy, directeur général de l'organisation, cette « *réunion peut être le vrai commencement de la fin des discussions* ». Cette rencontre a été « *la première occasion de rencontre d'un large groupe de ministres depuis l'été 2008* » selon Catherine Ashton, commissaire européenne au commerce. Alors qu'en 2008 les pourparlers ont buté sur la question agricole, avec une opposition entre l'Inde et les Etats-Unis, cette rencontre a été marquée par la présence du nouveau ministre indien du commerce et de l'industrie, Anand Sharma, qui a présidé la séance et s'est engagé à « *reprendre le dialogue* ». Le représentant au commerce extérieur américain, Ron Kirk, a estimé que les ministres présents sont tous arrivés avec « *un même objectif et une même conviction : l'achèvement du cycle de Doha peut être un élément clef susceptible d'aider le monde à se relever de la crise économique actuelle* ».

A l'issue de cette rencontre, M. Sharma a indiqué qu'« *il y a une percée dans les négociations. L'impasse dans laquelle elles se trouvaient a été rompue* ». Les membres de l'OMC participant ont en effet décidé de continuer le processus de négociation. Il débutera par une rencontre des responsables des négociations le 14 septembre à Genève. Le bilan des avancées des discussions sera fait à l'occasion de la conférence ministérielle de l'OMC prévue du 30 novembre au 2 décembre à Genève, où seront présents les représentants des 153 pays membres de l'organisation. Entre temps, l'évolution du cycle de Doha devrait également faire partie de l'ordre du jour du prochain G20¹ qui se tiendra les 24 et 25 septembre à Pittsburgh, aux Etats-Unis.

G20 finances : le BRIC propose une réforme des institutions de Bretton-Woods

Les pays du groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) se sont rencontrés vendredi 4 septembre, en marge du sommet des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales du G20 à Londres, pour proposer une réforme du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale. A l'issue de cette réunion, ils ont indiqué que les institutions financières internationales devaient évoluer pour mieux refléter les équilibres économiques contemporains. Dans le document issu de leur rencontre, les pays du BRIC proposent « *comme objectif de répartir 7% des voix des pays développés au sein du FMI et 6% au sein de la Banque Mondiale en faveur des pays émergents pour obtenir une répartition juste et équitable des voix au sein des institutions financières* ». Bien que les ministres du G20 finances se soient essentiellement concentrés sur les mécanismes de régulation des marchés financiers et sur les plans de relance, la question de la répartition des pouvoirs au sein du FMI et de la Banque mondiale a été abordée dans leur déclaration finale. Le G20 y indique qu'il attend « *une mise en œuvre rapide des réformes de la gouvernance des institutions internationales convenues en 2008* » et que « *la voix et la représentation des pays émergents et en développement, y compris les plus pauvres, doivent être significativement renforcées pour refléter les changements dans l'économie mondiale* ». Aucune proposition concrète de répartition des droits de vote au sein des institutions financières n'a cependant été faite. Il semble que l'Europe soit particulièrement réticente à la proposition des pays émergents, car elle serait un des grands perdants de cette révision. Par ailleurs, les Etats-Unis demandent que les pays du BRIC apportent de nouvelles ressources au FMI. A priori ils seraient disposés à injecter 80 milliards de dollars, dont 50 milliards venant de la Chine, auprès du Fonds.

¹ Le G20 regroupe les principales économies développées et émergentes : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Union européenne

Sources : AFP, Reuters, Le Point, Le Monde, ICTSD, RFI.